ADIL des Côtes d'Armor

Permanences novembre

Vous trouverez en annexe 3, la liste des permanences de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois de novembre 2022.

Contact au 02.96.61.50.46 (de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi) ou possibilité de prise de rendez-vous en ligne http://reservation.adil22.org/.

Toutes les permanences du département s'effectueront uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale.

NB: L'ADIL 22 n'effectue pas de permanence hors de Saint-Brieuc pendant les vacances de la Toussaint

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »